

POLITIQUE SSEE : SANTÉ – SECURITE – ENVIRONNEMENT & ENERGIE

« La **démarche SSEE** du groupe CHIESI est orientée autour de 9 des 17 objectifs pour le **Développement Durable** définis par l'ONU. Cette volonté forte est transcrite au travers d'un programme pluriannuel appelé « **Sustainability Strategic plan**. »

Porté et accompagné par les engagements forts du groupe CHIESI, la Direction du site de La Chaussée Saint-Victor met en place un **système de management intégré de la santé – sécurité, de l'environnement et de l'énergie**.

Nous nous appliquons à trouver un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux. Nous souhaitons également promouvoir une image de marque auprès de nos salariés, fournisseurs, clients, prestataires extérieurs et toutes autres parties prenantes.

Notre savoir collectif s'inscrit dans une démarche de prévention et d'**amélioration continue**, au travers d'une approche basée sur les risques et opportunités, en s'appuyant sur une participation forte de toutes les parties prenantes concernées par notre système de management SSEE.

Nous visons **l'excellence**, tant dans le domaine de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie. Ces derniers se trouvent au cœur de notre démarche industrielle, sur les plans techniques, managériaux, et financiers. Nous avons à cœur d'**impulser** des comportements et des actions positifs dans le respect des valeurs de l'entreprise.

Aussi, afin de s'inscrire dans ce plan stratégique, le site de La Chaussée Saint Victor œuvre pour :

- Réduire ses émissions polluantes et les expositions aux produits chimiques, mais également ses émissions de gaz à effet de serre, afin de tendre vers la neutralité carbone,
- Réduire ses consommations (énergétiques et matériels) afin de préserver les ressources de la planète,
- Accompagner ses fournisseurs vers des pratiques plus orientées vers le Développement Durable,
- Tendre vers le « zéro accident » et prévenir la survenue de maladies professionnelles
- Limiter notre impact sur l'environnement,
- Respecter nos obligations réglementaires en matière de santé, sécurité, environnement et énergie.

